



VILLE DE LA PRAIRIE

Avis de convocation

Monsieur le maire,
Mesdames les conseillères,
Messieurs les conseillers,

AVIS SPÉCIAL vous est donné par la soussignée, qu'une séance extraordinaire du conseil municipal de La Ville de La Prairie est convoquée par le maire, monsieur Donat Serres, pour être tenue en visioconférence, le **22 juin 2020 à 8 h** et que les points suivants seront soumis à cette séance :

1. Adoption de l'ordre du jour.
2. Adoption du règlement numéro 1458-M modifiant le règlement numéro 1098-M concernant la paix, l'ordre public et le bien-être général.
3. Autorisation temporaire - Consommation d'alcool dans certains parcs et une partie du secteur piétonnier temporaire du Vieux La Prairie.
4. Varia
5. Période d'intervention des membres du conseil.
6. Période de questions.
7. Levée de la séance.

DONNÉ à La Prairie, ce 18 juin 2020.

